



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

génétique

Question écrite n° 40194

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les tests génétiques humains. Ces tests permettent d'identifier des maladies pouvant être liées à nos gènes, et aident à reconnaître les maladies héréditaires, afin de concevoir des traitements adaptés et de mettre au point de nouveaux médicaments. Pourtant, dans le cadre des soins de santé, un test ne devrait être proposé que lorsqu'il s'est avéré fiable, et un système de validation des tests devrait être établi. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40194

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3966

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)